



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC
Département des relations et de l'innovation sociales
DHR11 - Relations sociales Angers
Site Angers - Cholet

Angers le 04.11.21

Dossier n° 2021-06/CSSCTLA du 08.11.21
Suivi par : **Marine Agostini – Célia Barbot**

Convocation à l'attention des membres titulaires et suppléants du CSSCT local d'Angers
Modifiée suite au groupe de travail préparatoire du 04.11.21

Un CSSCT local d'Angers se tiendra en configuration mixte (présentiel en salle Jan Bruegel et à distance en audioconférence Microsoft Teams) le :

Lundi 8 novembre 2021 de 9h00 à 13h00

L'ordre du jour de cette séance, est le suivant :

Points pour avis

1. PV du CSSCTLA du 28.06.21 et du CSSCTLA exceptionnel du 28.06.21 (*H. Gerbet*)
2. Retour visite CSSCTLA du 28.09.21 (PAV400) (*K. Blanvilain, P. Vincent-Lasbats*)
3. Point sur l'intégration du DIF élus au CPF, impacts RH (*M.A. Macé, F. Barbey*)

Points d'information

4. Point situation sanitaire COVID-19 – site Angers-Cholet (*H. Gerbet*)
5. Unification de la filière contrôle de gestion au sein de la DPS, impact local (*I. Le Fouest*)
6. Point d'étape des actions locales des 7 DU 2020 site Angers-Cholet (*P. Robert*)
7. Point d'étape PAP EP 2021 décliné en local (*P. Robert*)
8. Accidents du travail (*P. Robert*)
9. Registre Santé Sécurité au Travail (*P. Robert*)
10. Suivi des actions – art. 25 du RI CSSCT (*M. Agostini*)
11. Suivi des observations non clôturées des visites CSSCTLA (*P. Robert*)
12. Point organisation du travail au sein de l'unité immeubles et services aux occupants de la DMOS (*B. Doucet*)

Destinataires : les membres titulaires et suppléants du CSSCTLA

Copie(s) : Membres du Comité de Direction Angers-Paris, M.H. Martinez, A.L. David, A. Bacchi, JP Boinet, I. Le Fouest, L. Durain, MA. Macé, F. Barbey, N. Tubiana, A. Martin, A. Gautier, J. Morand, JC. Barbeau, T. Robert, D. Maréchal, B. George, JM. Roulle, I. Vergeat Achaintre, M. Vincent, M. Druon, B. Doucet

13. Points divers

La Présidente du CSSCTLA,
H. Gerbet

Cette convocation vaut ordre de mission

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle réunion serait programmée le 15.11.21